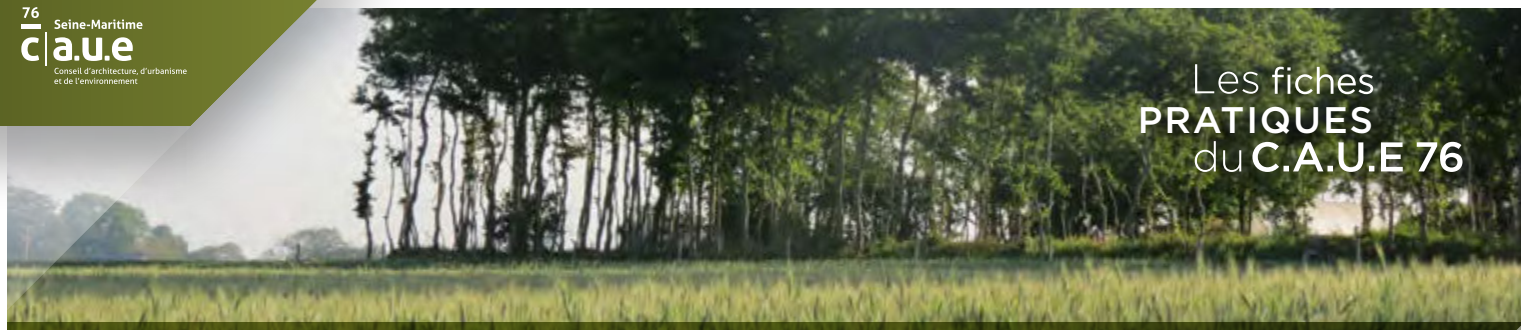

4. FORMER ET ENTRETENIR LES ARBRES ET ARBUSTES

La taille des arbustes de haies / La formation et l'entretien des arbres / Le recépage / L'étêtage (ou écimage)

Les premières années, les arbres et arbustes doivent être taillés pour être «guidés» vers la forme que l'on souhaite leur donner à long terme (arbres d'alignements, arbustes taillés...). Ces tailles, dites « de formation », permettent de prévenir d'éventuels désagréments et dangers en supprimant des défauts de structure et en adaptant le jeune plant au gabarit souhaité. Malheureusement, elles sont souvent délaissées, ce qui à terme oblige à des interventions lourdes, coûteuses et dommageables pour les arbres/arbustes. Or, réalisés régulièrement, ces travaux de taille sont peu contraignants et limitent fortement les besoins d'entretien des arbres et arbustes par la suite, tout en assurant leur vigueur et leur beauté.

1. Formation et entretien des arbustes de haies

Formation des haies taillées

- **À la plantation :** pour favoriser une bonne reprise de la haie (développement du système racinaire et des rameaux), rabattre tous les plants de moitié et raccourcir les branches latérales (sauf pour les persistants).
- **La 1re et la 2e année :** rabattre à nouveau la haie de 1/3 de sa hauteur pour que sa base se densifie.
- Tailler ensuite les côtés et le dessus, **une à deux fois par an** selon les essences, en augmentant progressivement la hauteur. **Une fois le gabarit souhaité atteint, tailler chaque fois au niveau de la coupe précédente.**

Formation des haies libres

- **À la plantation :** rabattre tous les plants de moitié en hauteur et en largeur.
- **Les années suivantes,** tailler **une fois par an** jusqu'à obtenir une haie bien dense. À chaque taille, réduire le volume des plants d'environ 30 % en respectant leur forme naturelle.
- **Ensuite, la taille annuelle n'est plus indispensable.** Elle sera pratiquée au besoin pour contenir le développement de la haie et maintenir sa vigueur (couper les rameaux morts, éclaircir en coupant les vieux bois à la base...).
- L'entretien des haies libres n'est pas forcément uniforme : la récurrence des tailles sera adaptée selon l'essence des arbustes, et des opérations d'étêtage ou de recépage pour-

Formation des haies taillées

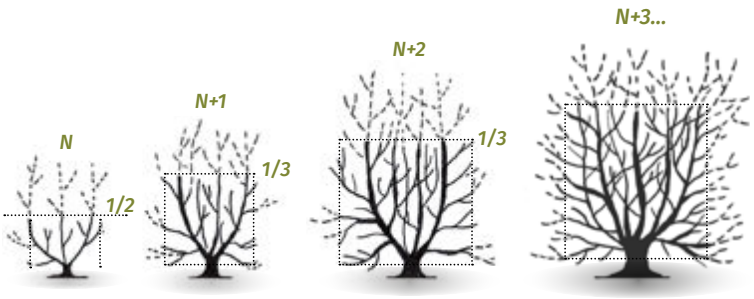

Formation des haies libres

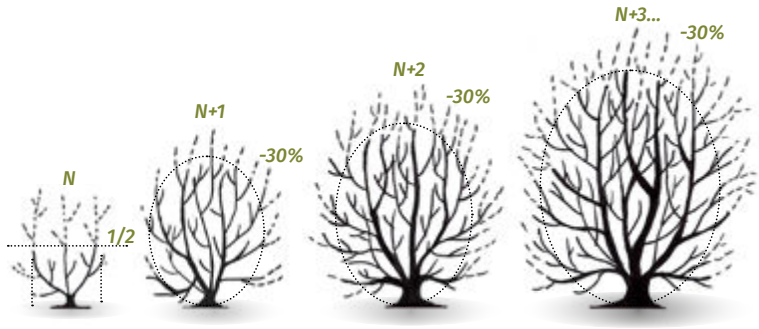

Quand tailler les arbustes ?

- **Tailler en dehors des périodes de croissance des arbustes** (qui ont lieu au printemps et à la fin de l'été) et **après leur fructification** pour offrir à la petite faune une source de nourriture abondante en prévision de l'hiver.

- **Pour les arbustes à floraison hivernale ou printanière** (cornouiller, noisetier, prunellier, aubépine, fusain, amélanchier...) tailler au début de l'automne, en septembre-octobre.

- **Pour les arbustes à floraison estivale** ; églantier, genêt, argousier, sureau, viorne, troène**,** tailler à la fin de l'hiver, en février-mars, hors période de gel.

- **Éviter d'intervenir en période de nidification des oiseaux** (entre le 1er avril et le 31 juillet) et s'assurer qu'aucun nid n'est occupé avant de tailler.

2. Formation et entretien des arbres

Quelques principes

- **Tailler en hiver** en période de repos végétatif et en dehors des périodes de gel.
- **Éviter de couper des branches de diamètre supérieur à 5 cm.**
- **Effectuer des coupes nettes,** sans laisser de chicots.

Taille de formation

- La taille de formation est essentielle pour adapter l'arbre dès sa jeunesse aux contraintes du site et éliminer les défauts mécaniques de structure (fourches).
- **La taille de formation favorise le développement du tronc et une croissance en hauteur plus rapide. Elle doit être pratiquée annuellement durant les premières années, en s'adaptant au développement de l'arbre.** Le jeune plant n'aura pas nécessairement besoin d'être taillé chaque année mais il devra être observé régulièrement, tous les ans. Des interventions de taille adaptées devront être réalisées dès lors qu'une déformation apparaît, en hiver. Pour un alignement de plusieurs arbres, les tailles seront à adapter au développement de chacun (proscrire les tailles mécaniques uniformes). **La taille de formation peut ensuite s'espacer dans le temps.**
- **Tailler de haut en bas, un principe à respecter :** commencer par corriger les défauts de cime pour favoriser une flèche unique, avant de supprimer ou de raccourcir les branches basses.

Exemple de fourche : l'écorce insérée entre les tissus des deux branches augmente le risque d'arrachement ultérieur. Il est donc important de supprimer précocement l'une des deux branches.

Les principes généraux de la taille de formation

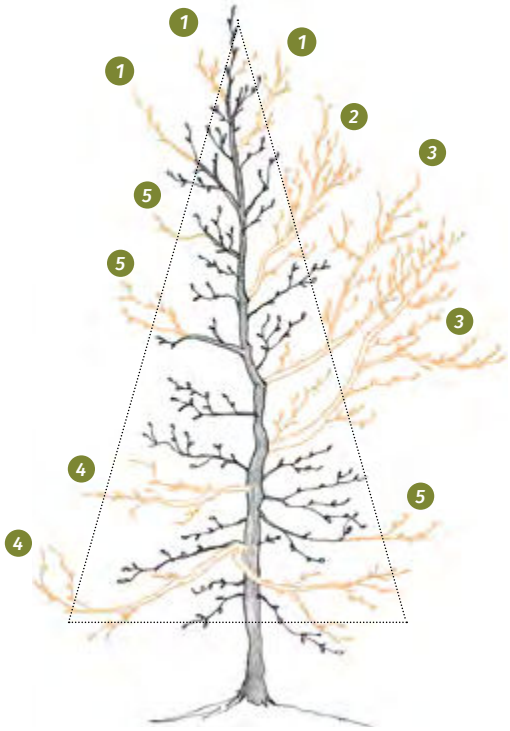

1 : Flécher la cime de l'arbre : au-dessous du bourgeon terminal, enlever toutes les brindilles sur 30 cm et raccourcir les branches latérales suivantes sur 0,50 m.
2 : Retirer les fourches : si l'axe principal se divise en deux ou que plusieurs ramifications forment une fourche, ne conserver que celle située dans le prolongement du tronc de manière à garder un axe unique.
3 : Supprimer les branches verticales : vigoureuses, elles concurrencent l'axe principal.
4 : Éliminer les grosses branches latérales dont le diamètre, au niveau du tronc, dépasse la moitié du diamètre de l'axe principal.
5 : Garder les petites branches latérales et les raccourcir pour diminuer leur vigueur au profit de la flèche (donner à l'arbre une forme générale en triangle).

À SAVOIR

Si la flèche de l'arbre est cassée, mal formée ou si le bourgeon terminal est mort, elle peut être reconstituée.

- **À partir d'une branche latérale vigoureuse :**
- **1** : Conserver la branche latérale la plus droite et vigoureuse ou celle positionnée face aux vents dominants et enlever toutes les autres.
- **2** : Si la branche latérale la plus vigoureuse est oblique, faire une ligature et couper la tige principale. Dès que la branche latérale sera redressée, supprimer la ligature et le chicot restant sur la tige principale.
- **Par écimage ou recépage*, en l'absence de branche latérale vigoureuse :**
- **3** : Si le tronc est bien formé, couper les branches latérales de la tête pour favoriser le développement de nouvelles branches, puis sélectionner la nouvelle pousse la plus droite et vigoureuse.
- **4** : Si le tronc est mal formé, recéper l'arbre à la base et sélectionner le nouveau brin le plus vigoureux et bien formé.

* voir page suivante.

La formation de l'arbre au fil du temps

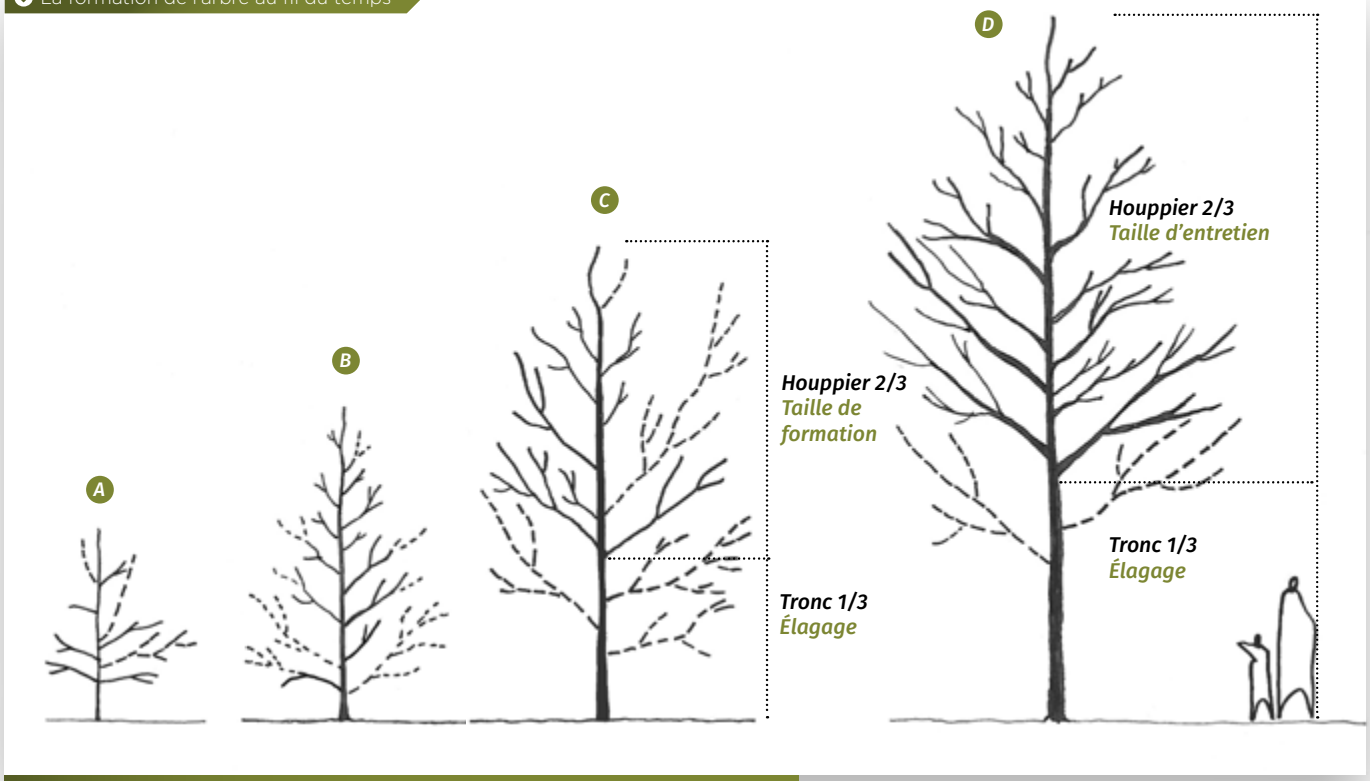

A : De 1 à 2 m, taille de formation : flécher, éliminer les fourches et les grosses branches latérales au sécateur.
B : De 2 à 4 m : poursuite de la taille de formation à l'échenilloir (ou scie sur perche). Retirer les bourgeons sur le tronc si besoin (ébourgeonnage)
C : De 4 à 6 m : poursuite de la taille de formation du houppier et premier élagage du tiers inférieur de l'arbre.
D : À partir de 6 à 10 m : poursuite de l'élagage du tiers inférieur de l'arbre (réalisé tous les 3 à 5 ans) et tailles d'entretien du houppier si nécessaire (bois mort, branches cassées…).

Taille de formation d'un érable à l'échenilloir.

Élagage

- **Une fois que l'arbre a atteint environ 3 à 4 m de hauteur, l'élagage peut commencer. Il permet de remonter progressivement la couronne de l'arbre en taillant les branches basses sur le tiers inférieur.** Il est utile pour obtenir un tronc élancé, valoriser les arbres en bois d'œuvre (bois sans nœuds) ou si les branches basses risquent d'être gênantes (bord de routes, proximité d'une ligne électrique, d'une habitation…).
- **Élaguer tous les 3 à 5 ans jusqu'à ce que l'arbre ait atteint le gabarit souhaité.**
- Ne pas élaguer plus du tiers de la hauteur de l'arbre à chaque intervention.
- Conserver les brindilles afin d'éviter un afflux de sève important en tête et le développement de rejets. Elles seront supprimées ultérieurement, lorsqu'elles auront atteint 2 à 3 cm de diamètre.

Entretien

- Une fois que l'arbre a atteint le gabarit voulu, seul un entretien ponctuel est nécessaire pour retirer le bois mort, les chicots, les gourmands…
- **Voir les fiches *Tailler les grands arbres* et *Préserver la santé des grands arbres*.**

3. Le recépage

Il consiste à couper un arbre ou un arbuste à sa base de manière à favoriser le développement de plusieurs nouvelles tiges vigoureuses à partir de bourgeons dormants situés à la base de la tige principale (rejets). L'arbre ainsi constitué de plusieurs brins forme **une cépée.**

Le recépage des arbres permet de **densifier une haie ou produire du bois, en bûches ou déchiqueté, utilisé principalement pour le chauffage** (châtaignier, aulne, érable…) : en démultipliant les tiges, la conduite des arbres en cépée amplifie la production de biomasse au sein d'une même haie et assure le renouvellement de la ressource. **Le recépage des arbustes** permet de **constituer une haie plus dense ou donner une nouvelle vigueur aux haies et arbustes dégarnis ou vieillissants.**

- **Tailler de façon nette à la base de l'arbre, au-dessus du collet, au maximum à 15 cm.**
- **Tailler à la fin de l'hiver** après les périodes de gel et avant la reprise de la végétation.
- **Attention : certaines essences ne supportent pas le recépage :** les **conifères** (sauf l'if), **certains persistants** tels que le buis, les arbres **fruitiers à noyaux** (pommier, poirier, amandier, cerisier, pêcher, prunier, prunellier…), **certains feuillus**, notamment **le hêtre** **(voir la liste des essences locales).** De plus, la capacité à développer des rejets est moins importante pour les arbres ou les arbustes âgés.

4. L'étêtage (ou écimage)

Il consiste à supprimer la cime d'un arbre pour créer **un arbre têtard** (ou trogne). Comme le recépage, cette taille favorise le développement de nombreux jeunes brins (rejets) à partir de bourgeons dormants, cette fois au niveau de la tête. La taille en têtard est caractéristique de certains paysages ruraux. Elle peut être pratiquée pour **favoriser la biodiversité, pour produire du petit bois, du fourrage, de l'osier**… Elle permet également de bien **adapter l'arbre** à des contextes contraints.

- **Tailler de façon nette, à la base des rejets, en conservant le bourrelet cicatriciel** (cela favorise un recouvrement rapide des coupes et réduit la vulnérabilité de l'arbre).
- **Tailler en hiver,** en période de repos végétatif.
- Idéalement, le diamètre des rejets à tailler ne doit pas dépasser 1/4 du diamètre du tronc.
- Démonter les branches de diamètre important tronçon par tronçon pour ne pas arracher l'écorce au niveau de la tête.

Le recépage d'un arbre pour produire du bois de chauffage

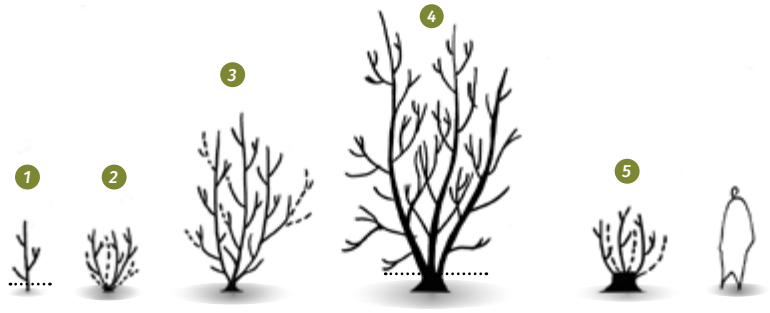

1 : Recéper à partir de 2 ans après la plantation.
2: Un an après, sélectionner 3 à 4 brins.
3: L'année suivante, « flècher » la cime des brins sélectionnés si nécessaire et **réduire les branches latérales** trop vigoureuses.
4: Recéper et récolter le bois 5 à 10 ans après le 1er recépage, selon l'essence.
5: Un an après le recépage, sélectionner à nouveau 3 à 4 brins pour reformer une future cépée.

Le recépage d'un arbuste

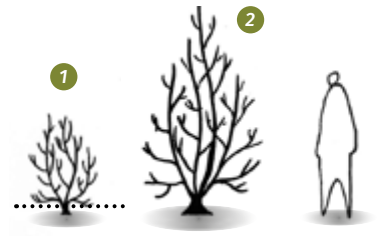

1: Recéper l'arbuste à partir de deux ans après la plantation.
2: Laisser se développer de nouveaux brins, ils formeront une cépée dense.
Des tailles d'éclaircie ou d'entretien pourront être pratiquées au fil du temps si nécessaire (touffe trop dense, bois mort…).
Le recépage des arbustes peut se faire tous les 3 à 5 ans au minimum.

La formation d'un arbre têtard

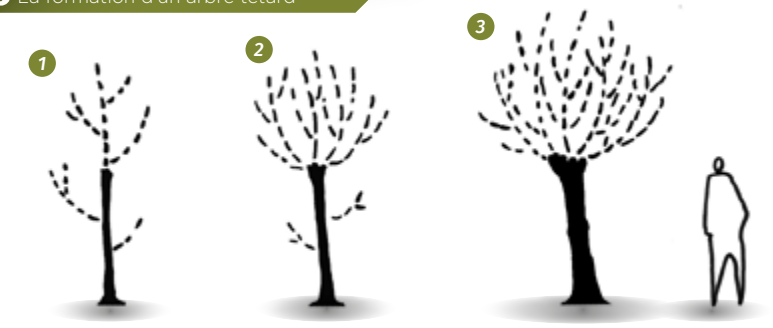

1: Lorsque l'arbre a atteint un diamètre d'environ 5 cm, **couper le tronc de 1,5 m à 3 m du sol.** Couper de façon bien nette et horizontale. Ébrancher complètement le tronc et réintervenir tous les ans si des gourmands s'y développent.
2 : Lors des **premiers cycles de taille, couper les nouveaux rejets** (réitérations) **tous les 3 à 4 ans** de manière à bien former la tête et limiter le diamètre des rejets.
3 : **Ensuite, l'étêtage pourra être pratiqué tous les 3 à 12 ans** selon l'essence et l'usage souhaité.

Sources schémas/photos : CAUE76 / mars 2024

VOIR FICHES
- Tailler les grands arbres
- Préserver la santé des grands arbres
- Liste des essences locales
- L'alignement d'arbres têtards

POUR ALLER PLUS LOIN
- Fiches Paysage CAUE 76 : www.caue76.fr
- PNR des Boucles de la Seine Normande : www.pnr-seine-normande.com
- Arbres CAUE77 : www.arbres-caue77.org
- *Les trognes, l'arbre paysan aux mille usages,* D. Mansion, Éd. Ouest-France, 2015.

CONSEILS ET AIDES
- Prenez rendez-vous avec un paysagiste conseiller du CAUE 76 www.caue76.fr
- Aides du département de Seine-Maritime : www.seinemaritime.fr